

Leudelange, le 17 mars 2021

AVIS DE CIRCULATION

Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare mardi, le 23 mars 2021 de 09.00 à 17.00 hrs

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare, **pour** des raisons de sécurité **routières** et sécurité technique la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. **Exceptionnellement**, mardi 23 mars 2021 à partir de 09.00 à 17.00 hrs, le croisement rue de la Gare et la rue de la Forêt, sera barrée à toute circulation.
2. Une déviation vers le Centre de Leudelange / Schleiwenhaff sera mise en place.
3. Cela aura aussi des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus. Informez-vous svp auprès de **www.mobiliteit.lu**

Veillez respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

Plan de circulation du 23/03/2021 de 09.00 à 17.00 hrs

